

Image not found or type unknown



Loyers impayés conflit avec l'agence

Par **dicous**, le **13/05/2010** à **18:12**

Bonjour,

j'ai un problème de loyers impayés, mes locataires sont assignés.

Mon bien a été loué et géré par une agence. Que dois-je attendre de cette agence immobilière ?

Doit-elle me régler mes loyers en attendant le jugement ?

L'avocat de celle-ci ne veut pas me représenter au tribunal, et je suis contrainte d'en prendre un à ma charge. Que puis-je faire ?

L'agence ne m'a pas proposé d'assurance loyers impayés, et n'a pas demandé de garants aux locataires lors de la signature du bail.

Merci pour votre aide